

Deux siècles avant le cambriolage du Louvre

Le vol des bijoux de la reine de Westphalie

Épouse de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie par la grâce de son frère, la reine Catherine s'enfuit de Paris à la chute de l'Empire, dans la nuit du 17 au 18 avril 1814. Sa voiture contient 84 000 francs en pièces d'or et 7 caisses de diamants et de bijoux, d'une valeur de 4 à 5 millions (sur la base du cours de l'or, 60 à 75 millions d'euros d'aujourd'hui).

Le 21 avril 1814, à 7 heures du matin, au Fossard, en Seine-et-Marne, sa voiture est arrêtée par une vingtaine de cavaliers en uniformes de la garde impériale ou de mamelouks. Le meneur se dit porteur de l'ordre de Louis XVIII de vérifier qu'elle n'emporte pas les diamants de la Couronne. Ses comparses s'emparent de l'or et des diamants, oubliant toutefois 44 napoléons d'or. La troupe s'esquive en direction de Fontainebleau. La reine reconnaît deux hommes : le comte de Maubreuil, un colonel de hussards rencontré chez le cardinal Fesch, et Desies, un de ses anciens écuyers qui accompagnait sa voiture depuis Paris.

Anglès, commissaire provisoire au département de la police générale, donne le signalement des voleurs aux préfets, qui le transmettent aux sous-préfets. (...)

Maubreuil et Desies sont arrêtés le 27 avril 1814. Mais les pièces et les diamants ne sont pas retrouvés. Un pêcheur en lèvera une partie, au fond de la Seine, au quai de la Conférence, à Paris. Pour sa défense, Maubreuil prétendra avoir agi par raison d'État et au nom du gouvernement provisoire de Talleyrand. Il produit des ordres de mission du ministre de la Justice, Jules Anglès, du ministre de la Guerre, Pierre Dupont de l'Étang, de Bourienne, directeur général des Postes et de deux généraux alliés « *qui commandaient aux diverses autorités du Royaume et des armées alliées d'obéir en tout aux réquisitions et demandes de M. de Maubreuil, chargé de hautes missions, et missions secrètes de haute importance* ». Mais aucun ordre explicite de s'emparer des bijoux de la reine n'est produit. Maubreuil est condamné par la Cour royale de Douai pour « *vol sur les grands chemins* », le 6 mai 1818, à 5 ans de prison, à l'interdiction de ses droits civils pendant 10 ans et à 500 francs d'amende.

Évadé ensuite, réfugié en Angleterre, Maubreuil fait à nouveau parler de lui. Le 20 janvier 1827, il gifle Talleyrand en pleine basilique de Saint-Denis. Il dit « *venger son honneur* », pour avoir été chargé par le gouvernement provisoire d'assassiner l'empereur avant son embarquement pour l'île d'Elbe avec promesse du titre de duc, du grade de lieutenant-général et d'une rente de 200 000 livres. Il prétend avoir intercepté le convoi de la reine de Westphalie alors qu'il était sur la piste de Napoléon.

Cette affaire connaît un grand retentissement.

Xavier François-Leclanché

Sous les bottes autrichiennes et bavaoises - 1814-1815